



Chapelle, juillet 2026

Camille Crausaz - Route des Indivis 7 - 1608 Chapelle (Glâne) - M. 079 914 88 40

Charte des mineurs

Voyage de la jeunesse de Chapelle-Gillarens

Crête, île de beauté du jeudi 6 août au mardi 11 août 2026

Cette charte a pour objectif de garantir la sécurité, le bien-être et le bon déroulement du séjour pour l'ensemble des participants.

Engagement du mineur

Je m'engage à :

1. informer ma personne accompagnatrice avant tout déplacement et obtenir son autorisation préalable;
2. ne pas sortir seul(e) le soir et toujours être accompagné(e) d'un adulte responsable;
3. avertir immédiatement ma personne accompagnatrice en cas de problème, d'accident ou de situation inhabituelle;
4. emporter durant tout le voyage :
 - ma pièce d'identité;
 - une preuve de couverture d'assurance maladie et/ou voyage valable à l'étranger;
 - l'autorisation de voyage signé (douane);
 - la présente charte imprimée et signée par mon représentant légal.

Engagement de l'accompagnateur·rice

Je m'engage à :

1. veiller sur le mineur qui m'est confié durant le séjour;
2. intervenir en cas de difficulté ou d'urgence;
3. informer rapidement le représentant légal de tout incident important.

Engagement du représentant légal

Je reconnais rester le responsable légal du mineur durant le voyage et m'engage à être joignable pendant toute la durée du séjour.

Signatures

Le mineur	L'accompagnateur·rice	Le responsable légal
Nom _____	Nom _____	Nom _____
Signature _____	Signature _____	Signature _____